



**Saint-Basile-
le-Grand**

AVIS PUBLIC

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2025

Conformément aux dispositions de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2024, la résolution numéro 2024-09-319 établissant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025.

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2025 se tiendront à 19 h 30, à la salle du conseil, du centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista, Saint-Basile-le-Grand, aux dates suivantes :

- 20 janvier ;
- 3 février ;
- 10 mars ;
- 7 avril ;
- 5 mai ;
- 2 juin ;
- 7 juillet ;
- 18 août ;
- 2 septembre (mardi) ;
- 1^{er} octobre ;
- 24 novembre ;
- 8 décembre.

Saint-Basile-le-Grand, le 6 septembre 2024.

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier

PUBLICATION : Le 6 septembre 2024 / Babillard de l'hôtel de ville et sur le site Web de la Ville